

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1<sup>ER</sup> ET DU 2<sup>E</sup> CYCLE

**Université de Lorraine**

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
VAGUE C

Rapport publié le 08/11/2023



Au nom des comités d'experts<sup>1</sup>

Laurent Kwiatkowski, Marc Saillard, Co-présidents

Pour le Hcéres<sup>2</sup> :

Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

<sup>1</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

<sup>2</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de Lorraine, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

## Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycle de l'université de Lorraine a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts du 1<sup>er</sup> cycle était présidé par Monsieur Laurent Kwiatkowski, maître de conférences en génie informatique à l'université Côte d'Azur, et la vice-présidence du comité a été assurée par Monsieur Vincent Perruchot-Triboulet, maître de conférences en droit privé à Aix-Marseille Université.

Le comité d'experts du 2<sup>e</sup> cycle était présidé par Monsieur Marc Saillard, professeur des universités en physique à l'université de Toulon, et la vice-présidence du comité a été assurée par Madame Stéphanie Mauclair, maître de conférences en droit privé à l'université d'Orléans.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité du 1<sup>er</sup> cycle,

Mme Cécile Abdessemed, étudiante en STAPS à l'université du Littoral-Côte d'Opale ;  
M. Serge Agbodjo, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;  
M. Noël André, professeur agrégé en mathématiques à l'université Jean Monnet ;  
M. Benjamin Brou, professeur des universités en arts plastiques à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;  
Mme Claire Darraud, maître de conférences en physique à l'université de Limoges ;  
M. Marc Delannoy, directeur des aménagements hydrauliques à Seine Grands Lacs, Paris ;  
Mme Anne Demeester, maître de conférences en sciences de l'éducation à Aix-Marseille Université ;  
M. Olivier Follain, professeur agrégé en sciences pour l'ingénieur à l'université d'Orléans ;  
M. Alain Gaugue, professeur des universités en électronique à La Rochelle Université ;  
M. Jérôme Lacoëuilhe, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Paris-Est Créteil ;  
M. Jean-Marie Lion, professeur des universités en mathématiques à l'université de Rennes ;  
Mme Caroline Marie-Jeanne, maître de conférences en sciences de gestion à l'université d'Angers ;  
M. Christophe Morin, professeur des universités en biologie à l'université Paris-Est Créteil ;  
M. Romain Orioli, professeur agrégé en sciences économiques et sociales à l'université de Lille ;  
M. Jacques Py, professeur des universités en psychologie à l'université Toulouse - Jean Jaurès ;  
M. Jean-Christophe Remigy, professeur des universités en chimie à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;  
Mme Maria Susana Seguin, maître de conférences en littérature à l'université Paul-Valéry - Montpellier 3 ;  
M. Yannick Vanhove, professeur des universités en génie civil à l'université d'Artois ;  
M. Omar Zanna, professeur des universités en sociologie à Le Mans Université.

Pour le comité du 2<sup>e</sup> cycle,

Mme Isabelle Bories-Azeau, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Montpellier ;  
Mme Sabine Chavinier, maître de conférences en STAPS à l'université de Limoges ;  
Mme Nadine Cullot, professeur des universités en informatique à l'université de Bourgogne ;  
M. Laurent Guihéry, professeur des universités en aménagement et urbanisme à CY Cergy Paris Université ;  
M. Pascal Hilber, maître de conférences en neurosciences à l'université de Rouen Normandie ;  
M. Dominique Inchauspé, docteur en droit et avocat, cabinet Inchauspé & Remy, Paris ;  
Mme Anne Krupicka, maître de conférences en sciences de gestion à l'université de Poitiers ;  
Mme Caroline Lardy, maître de conférences en études cinématographiques à l'université Clermont Auvergne ;  
Mme Manon Millet, étudiante à l'université Toulouse III-Paul Sabatier ;  
M. François Moullé, maître de conférences en géographie à l'université d'Artois ;  
Mme Emmanuelle Nys, maître de conférences en sciences économiques à l'université de Limoges ;  
M. Frédéric Thévenard, professeur des universités en biologie à l'université Claude Bernard Lyon 1 ;  
M. Alexandre Vivez, maître de conférences en sciences pour l'ingénieur à l'université de Caen Normandie.

M. Yann Mercier-Brunel, conseiller scientifique, Mme Corinne Kolinsky-Osmani, chargée de mission scientifique, et Mme Gaëlle Dequirez, chargée d'évaluation, représentaient le Hcéres.

## Présentation

Le projet de l'offre de formation de l'université de Lorraine en vue du prochain contrat quinquennal montre un certain nombre d'évolutions en matière d'architecture de l'offre de formation, avec 124 formations du 1<sup>er</sup> cycle (contre 120 précédemment) et 90 formations du 2<sup>e</sup> cycle (82 précédemment) proposées en accréditation pour la période 2024-2028. Ces formations se répartissent en un DEUST, 37 licences générales, 46 licences professionnelles (LP), 35 bachelors universitaires de technologie (BUT) correspondant à 21 spécialités distinctes, 84 masters et 11 formations en santé (cinq du 1<sup>er</sup> cycle et six du 2<sup>e</sup> cycle).

Six masters portés par l'université de Lorraine sont co-accrédités, dont trois avec l'université Paris-Saclay, deux avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy et un avec un consortium (université de Bourgogne, université de Franche-Comté, université de Reims Champagne-Ardenne et université de Strasbourg).

En ce qui concerne le 1<sup>er</sup> cycle, 29 licences professionnelles ont déjà été intégrées au sein des BUT à la fin du contrat en cours et ont été évaluées dans le périmètre des BUT dans la phase bilan. Sont proposées pour le nouveau contrat d'accréditation deux créations : une licence générale *Physique-chimie* issue de la reconfiguration de parcours existants ; une licence professionnelle *Activités juridiques : métiers du droit des sociétés*, et un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* récemment créé.

Dans le 2<sup>e</sup> cycle, l'offre de formation est également largement proposée à la reconduction, hormis l'abandon de deux masters, des restructurations de parcours générant cinq créations de mentions de master, un changement d'intitulé, quatre créations de masters *ex nihilo*. Ce projet élargit donc l'offre, notamment en droit, en STAPS et en sciences humaines. On notera que deux de ces créations conduisent uniquement à de deuxièmes années de master (M2) « suspendues », c'est-à-dire sans première année, et uniquement ouvertes à un public de formation continue (STAPS : *management du sport ; Science des données*), et deux des reconfigurations constituent des scissions aboutissant à proposer une offre spécifique à Metz (*Droit privé, Génie industriel*).

## Analyse globale

Le projet de l'établissement réaffirme sa forte implication dans le large maillage des formations sur l'ensemble de son territoire, bien au-delà des deux métropoles. Il manifeste également l'intention résolue de développer la formation en alternance et la formation continue, de renforcer les relations des formations avec le milieu socio-économique local, en s'appuyant sur une meilleure déclinaison de celles-ci en blocs de compétences et sur le développement d'instances nouvelles pour renforcer l'adéquation entre les besoins du terrain et l'offre de formation, et enfin d'améliorer la démarche d'amélioration continue des formations.

Les nombreuses mesures sont pertinentes au regard des objectifs poursuivis, mais elles se retrouvent peu dans les projets d'évolution des formations proposés par les équipes pédagogiques (interrogeant sur leur implication dans les actions envisagées et leur appropriation de celles-ci) et elles sont rarement explicitées à la fois dans la façon dont elles seront mises en œuvre et impliqueront localement les équipes et dans la façon dont leur impact sera évalué. Ainsi, la question de l'accompagnement des équipes pédagogiques par les services centraux apparaît peu dans le dossier d'accréditation. Des mesures seront prises afin de rendre plus effectif le rôle attribué aux collègius dans la mise en œuvre de l'offre de formation, afin qu'ils deviennent de véritables relais entre la politique de la gouvernance et les composantes. À cet effet, des indicateurs de pilotage vont être mis en place rapidement.

## La politique et la caractérisation de l'offre de formation

**L'université de Lorraine réaffirme sa volonté d'une offre de formation cohérente et solidement ancrée dans les quatre départements de la Lorraine, bien intégrée au tissu social et économique local, mais sans préciser les moyens qu'elle met en œuvre pour assurer cette cohérence sur l'ensemble des sites et des formations concernés.** Avec une cinquantaine de sites répartis sur les quatre départements, l'université assume la présence de formations similaires dans les deux métropoles, Metz et Nancy, ainsi qu'au sein de ses instituts universitaires de technologie (IUT), sans toutefois préciser la façon dont elle garantira une qualité de formation similaire sur les différents sites. On peut cependant se poser la question de la non-intégration de certaines LP au sein des BUT en utilisant l'adaptation locale offerte pour ce type de diplôme (LP *Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie, LP Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle*), et du maintien d'autres LP au lieu de créer des passerelles entre les licences générales et les BUT (LP *Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage*), notamment pour accueillir des publics internationaux (LP *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*). Dans la phase de mise en place progressive des BUT, l'établissement ne désire pas abandonner trop rapidement certaines LP et

envisage d'utiliser l'adaptation locale pour distinguer les formations similaires si nécessaire. Il reste en particulier prudent face à la réaction des entreprises habituées à recevoir des apprentis pour des durées courtes.

L'offre de formation globale, portée par 42 composantes réunies au sein de neuf collègiums, est ainsi conçue dans une logique de continuum licence-master-doctorat (LMD) afin de favoriser l'entrée et la poursuite d'études supérieures localement, tout en intégrant un adossement à la recherche qui croît progressivement durant le cursus. Le nouveau projet propose une plus forte ouverture à l'entrepreneuriat et une plus grande sensibilisation à la responsabilité sociétale.

L'université indique également son intention de développer des cursus menant à de doubles diplômes et des parcours en doubles compétences, ce que le projet met en évidence dans le domaine Droit, économie, gestion (DEG), contrairement au domaine Sciences, technologies, santé (STS) pour lequel la double licence *Mathématiques-informatique* est abandonnée. Le projet montre l'adaptation de certaines licences générales à l'orientation progressive introduite par la réforme du baccalauréat : suppression de portail au profit d'une inscription directe dans une mention (portail *Mathématiques-informatique*), adaptation des enseignements de premier semestre (introduction d'enseignements intégrés de mathématiques et de statistiques en licence *Économie*, nouveaux enseignements en physique, chimie et/ou mathématiques en licence *Sciences de la Terre*). L'ouverture de la première année de licence (L1) *Sciences de la santé* qui n'était jusqu'à présent accessible qu'à partir de la deuxième année de licence (L2) est bienvenue et devrait permettre d'accueillir de futurs étudiants souhaitant s'engager dans les sciences pour la santé directement après le baccalauréat sans avoir à passer par une L1 *Sciences de la vie*, et de communiquer dès le lycée sur les débouchés scientifiques liés au secteur de la santé sans être personnel soignant.

Dans le 2<sup>e</sup> cycle, si les ambitions sont clairement affichées et vont dans le sens des recommandations issues de l'évaluation du bilan par le Hcéres (renforcement de l'attractivité et lien avec les six défis sociétaux de l'I-SITE), leur déclinaison concrète dans le projet de l'offre de formation n'est pas clairement explicitée. Le comité recommande de veiller à la bonne articulation entre les formations, issues d'une démarche ascendante, et les programmes interdisciplinaires, initiés par le comité de pilotage de l'I-SITE, tout en regrettant que ces derniers n'aient pas été exploités comme levier du décloisonnement des premières, au service de l'attractivité.

**Le projet proposé par l'établissement montre de nettes améliorations concernant la place, dans les formations, des enjeux sociétaux, de l'internationalisation et de la recherche, conformément aux recommandations du Hcéres, mais plusieurs actions gagneraient à être mieux formalisées.** L'université de Lorraine s'engage dans la prise en compte des enjeux du développement durable au-delà des formations déjà spécialisées dans ces questions, en imposant à partir de 2024 une sensibilisation à la transition écologique dès le début du cursus des néo-entrants. Elle affirme également son engagement dans l'internationalisation des formations et propose une série de mesures concrètes en matière de politique générale : exploitation de l'espace franco-allemand (par exemple avec une initiation à la langue allemande obligatoire en licence *Arts du spectacle*), enseignements de langues vivantes étrangères, mais aussi enseignements disciplinaires en langue étrangère (par exemple dès la première année de licence *Économie* et en projet en licence de *Philosophie*), enseignements nouveaux d'« internationalisation » (licence *Langues étrangères appliquées*, licence *Géographie et aménagement*, licence *Histoire*) et accueil des étudiants étrangers via divers dispositifs de formation et d'intégration. Toutefois, ce foisonnement de dispositifs et d'initiatives doit être cadré par une politique internationale globale et cohérente de l'établissement, ce qui n'apparaît pas explicitement. Par ailleurs, l'évaluation de l'intérêt des diplômes délocalisés existants est recommandée (une seule mention de master l'ayant effectuée lors de la phase bilan). L'université de Lorraine compte en particulier sur la nouvelle alliance européenne *Eureca-Pro* (European University Alliance on Responsible Consumption and Production) pour renforcer les mobilités sortantes, mais le projet de l'établissement n'évoque pas la manière dont cette mobilité sera mise en œuvre, accompagnée et évaluée. Le comité relève que la politique volontariste d'exposition des étudiants à l'international pourrait aller encore plus loin avec la mise en place pour tous les étudiants de certifications en langues étrangères reposant sur les compétences du cadre européen commun de référence. Enfin, concernant l'adossement à la recherche, si sa présence dans le 2<sup>e</sup> cycle reste une force de l'établissement, celui-ci devra veiller à ce que la participation des enseignants-chercheurs au sein de l'ensemble des formations du 1<sup>er</sup> cycle soit suffisante pour garantir le caractère universitaire de ces dernières (LP *Commerce et distribution*, LP *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs*, LP *Technico-commercial*, LP *Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie*). Par ailleurs, le projet ORION et les futurs programmes interdisciplinaires doivent permettre de compléter le lien formation-recherche en promouvant des interactions avec les laboratoires et en proposant une sensibilisation à l'intégrité scientifique : les semaines de la recherche et les stages en laboratoire constituent des initiatives intéressantes, mais les liens entre les formations du 1<sup>er</sup> cycle et la recherche n'apparaissent pas encore suffisamment formalisés.

**Les relations que l'université de Lorraine a établies avec le tissu socio-économique local constituent un point fort que l'établissement souhaite encore renforcer avec plusieurs projets prometteurs dont les impacts attendus doivent être définis et évalués.** Ainsi, la réponse de l'établissement à un appel à projets pour devenir un pôle universitaire d'innovation (PUI) est une initiative positive pour renforcer son impact socio-économique. L'établissement propose également, dans le cadre du projet *Éducation et territoire* (programme *ExcellencES*

de France2030), de mettre en place des « conseils de perfectionnement thématiques » liés aux six défis sociétaux de l'I-SITE, afin de mobiliser enseignants et professionnels autour de la déclinaison de ces défis au sein des formations. La valeur ajoutée de ces instances et leur articulation avec les conseils de perfectionnement des formations, qui se situent au niveau de l'analyse du terrain et du pilotage, sont toutefois à préciser. Dans le projet des formations du 1<sup>er</sup> cycle, la participation des professionnels aux enseignements, au-delà des seules formations concernées par une obligation réglementaire et pour lesquelles la gouvernance s'engage sur le respect d'un pourcentage minimal, reste toutefois très timide et ne permet pas aux étudiants de s'enrichir de savoirs et de savoir-faire différents et complémentaires.

L'établissement montre un engagement notable dans le développement de la formation en alternance, qu'il convient de rationaliser. Après la création d'un centre de formation des apprentis (CFA) universitaire en 2015 et la simplification des procédures d'ouverture des formations en apprentissage, l'université de Lorraine démontre sa volonté de poursuivre le développement de l'alternance par la nomination en juillet 2022 d'un vice-président en charge de l'alternance et de la formation tout au long de la vie (FTLV). Cette nomination gagnera à être associée à une politique de priorisation des formations à ouvrir en alternance afin de permettre un aménagement spécifique de ces cursus et d'éviter la dissémination des alternants dans trop de formations différentes. Les conseils de perfectionnement thématiques envisagés dans le projet pourraient réunir, sous l'égide du CFA universitaire, les acteurs de terrain experts des secteurs professionnels concernés afin d'identifier d'une part les besoins des entreprises et des collectivités, et d'autre part l'offre de formation concurrentielle dans le bassin lorrain (voire au sein de l'établissement). Il s'agirait alors de cibler, dans les deux cycles, des formations spécifiques à accompagner dans leur développement de l'alternance en suscitant l'implication des équipes pédagogiques par des mesures incitatives ou d'intéressement. De même, le développement de l'enseignement à distance et des relations avec les acteurs du monde socio-économique pour ces formations devrait permettre la dynamisation de la FTLV. La proposition de créer les mentions de master *STAPS : management du sport* et *Science des données* s'inscrit explicitement dans cet objectif, même s'il conviendra de préciser comment ces formations dont la 2<sup>e</sup> année est « suspendue » s'inscriront dans l'écosystème des formations existantes. Pour le 1<sup>er</sup> cycle, le projet ne précise pas si cette dynamisation de la FTLV concernera l'offre de formation en général ou si elle sera limitée à quelques diplômes d'université (DU) spécifiques.

Concernant l'amélioration de la préparation à l'insertion professionnelle, la réflexion de l'établissement se poursuit résolument, mais manque encore d'indicateurs cibles précis pour évaluer l'impact des mesures envisagées. Le projet rappelle les nombreux dispositifs en place concernant la préparation des étudiants à l'insertion professionnelle, mais n'indique pas comment sera mesurée et suivie l'appropriation de ces dispositifs par les étudiants et par les équipes pédagogiques. Ce suivi permettrait pourtant de mieux appliquer le cadrage de l'établissement imposant un stage de fin du 1<sup>er</sup> cycle, qui n'apparaît pas dans certaines formations (licences *Théologie* et *Droit*) ou qui est parfois réduit à quelques jours (licence *Sciences du langage*). Le dossier d'accréditation ne précise pas non plus si les compétences développées lors des stages ou relevant des techniques de recherche d'emploi seront valorisées par des crédits ECTS de la même façon que les enseignements ciblant l'acquisition de compétences transversales. L'université de Lorraine dispose d'un pôle entrepreneuriat étudiant (PEEL) très actif, proposant un diplôme d'étudiant-entrepreneur (DU D2E) dans le cadre du Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE). Une communication plus ciblée auprès de l'ensemble des responsables de formation permettrait d'en faire bénéficier davantage d'étudiants, car au-delà de quelques formations (masters *Administration économique et sociale*, *Entrepreneuriat et management de projets*, *Information-communication* par exemple), peu le mentionnent. Le projet de mettre en place, au niveau de l'établissement, un parcours de sensibilisation à l'entrepreneuriat, ouvert à tout étudiant, du semestre 3 au semestre 6 du 1<sup>er</sup> cycle, est une très bonne initiative. Il est regrettable toutefois que le dossier d'accréditation ne fournisse pas de précision sur la façon de le mettre en œuvre ni sur l'évaluation de son impact, d'autant qu'aucune fiche-projet de formations ne l'aborde.

## La qualité pédagogique de l'offre de formation

**L'approche par compétences est globalement engagée dans l'établissement, mais de façon encore inégale selon les formations, d'où l'importance de formaliser davantage la méthode d'accompagnement des équipes pédagogiques.** L'université de Lorraine constate des difficultés d'appropriation de l'approche par compétences par les équipes pédagogiques, malgré une politique volontariste et des services centraux dédiés de qualité. Le comité relève que les 35 spécialités de BUT prévoient une construction de leur maquette de formation selon cette approche au sein des huit IUT lorrains. Par ailleurs, la licence *Sciences pour la santé* et certains masters ont conduit un travail solide, voire remarquable, sur le sujet (masters *Gestion des ressources humaines*, *Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux*, *Sciences de l'éducation*, *Microbiologie*, *Nutrition et sciences des aliments*). L'ensemble de ces initiatives pourra servir d'exemple tant dans la méthode que dans le résultat, afin que certaines formations ne se limitent pas à la simple construction d'un référentiel de compétences sans réelle évolution des approches pédagogiques. La gouvernance s'engage à définir un cadrage sur le sujet pour accompagner les équipes pédagogiques à partir de 2024, dans la définition de

référentiels de compétences, ainsi que dans la mise en place de situations d'apprentissage et de modalités d'évaluation des compétences. L'objectif affiché est d'embrasser une approche par compétences généralisée pour 2028. Le projet *Pléiades*, qui vise en particulier la valorisation des compétences acquises par l'utilisation du portfolio, que l'université souhaite généraliser, constitue un levier particulièrement intéressant pour soutenir cette démarche. Si l'établissement indique vouloir adopter une approche programme, il sera important que celle-ci soit mise au service d'une approche par compétences, sous peine que cette approche n'apporte aucune valeur ajoutée aux formations.

**Les nombreuses initiatives pédagogiques développées au sein des formations et les outils pertinents mis en place par les services dédiés gagneraient à être davantage mis en synergie.** Dans le 1<sup>er</sup> cycle, les projets des formations de l'université de Lorraine sont riches en initiatives pédagogiques visant à accompagner les étudiants vers la réussite (par exemple licences *Théologie* et *Sciences pour la santé*, diplôme de formation générale *Sciences odontologiques*). On peut regretter que ces démarches structurantes, à forte valeur ajoutée pour les étudiants, ne soient pas davantage valorisées à l'échelle du projet de l'établissement. L'accent est mis essentiellement sur le développement d'outils et de contenus sur la plateforme pédagogique de l'établissement, conçue pour le dépôt de supports de cours, de travaux et pour le déploiement d'enseignements hybrides. La modalité de mise en œuvre de ces outils au sein de différents types d'enseignements et les mesures incitatives liées à cette opportunité pédagogique (permettant notamment d'alterner apprentissage synchrone et asynchrone) ne sont toutefois pas explicitées, pas plus que les freins empêchant des équipes pédagogiques de s'en emparer ne sont analysés. L'université de Lorraine a pris conscience de la nécessité d'accentuer l'appropriation par les équipes de formation des outils et de leurs méthodologies associées, avec une plus grande sollicitation des services existants. Il convient désormais de définir plus précisément comment les actions envisagées vont permettre d'atteindre cet objectif : une première piste évoquée concerne le soutien pluriannuel des innovations pédagogiques à travers une politique interne d'appel à projets ; une seconde consiste à encourager les enseignants à solliciter un congé pour projet pédagogique pour le développement des approches innovantes en pédagogie. Il est toutefois important que les services dédiés se rapprochent des équipes en composante (par exemple à travers la constitution d'un réseau de référents de proximité) pour les aider à concevoir des projets et favoriser le succès de ces deux mesures. Une enquête locale sur les intentions, les besoins et les freins permettrait également d'ajuster les mesures incitatives, quitte à renforcer, adapter ou externaliser les formations des enseignants et des enseignants-chercheurs, pour les mobiliser davantage sur des évolutions pédagogiques à envisager.

**L'alternance, qui n'est pas suffisamment présentée dans le dossier d'accréditation comme une modalité pédagogique et d'apprentissage spécifique, gagnerait à être pensée comme telle au niveau de l'établissement pour renforcer la qualité et la pertinence des contenus de ces formations.** Le bilan global affiché par l'université de Lorraine concernant le développement de l'alternance élude une partie des difficultés rencontrées par les formations du 1<sup>er</sup> cycle (qui drainent près de 60 % de ces contrats). En particulier, il ne mentionne pas la manière de mettre en place une réelle pédagogie de l'alternance par l'organisation et l'évolution des contenus des formations, selon une approche par compétences en lien avec les secteurs d'activité visés. Les pistes, mentionnées dans le dossier d'accréditation, d'évolution des processus internes de l'établissement (notamment afin de mieux intégrer les critères du référentiel national de qualité - Qualiopi) sont effectivement indispensables à la conception d'un cahier des charges des formations en alternance et d'outils communs aux équipes.

## L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

**L'établissement met en œuvre quelques mesures phares autour de l'information et de l'orientation des lycéens et des étudiants, mais dispose également de ressources avec de multiples dispositifs conçus au niveau des équipes de formation qui pourraient avantageusement faire l'objet d'un partage d'expériences.** L'étude des trajectoires bac-3/bac+3 des jeunes étudiants de la région Grand Est dans le cadre du projet AILES (Accompagnement à l'intégration des lycéens dans l'enseignement supérieur), ainsi que le suivi particulier des étudiants en réorientation, envisagés par l'établissement, devraient permettre d'affiner l'orientation des lycéens selon leurs profils à partir des contenus de formation et des prérequis. Dans le 1<sup>er</sup> cycle, les initiatives mises en place par certaines formations permettent d'attirer des publics particuliers, que ce soit dans le cadre de la féminisation des métiers de l'industrie (BUT *Réseaux et télécommunications* par exemple), ou pour atteindre les objectifs fixés par arrêté ministériel pour le recrutement en BUT (partenariats avec les lycées, journées d'immersion, groupe de travail avec les enseignants du secondaire, rencontres avec les classes de terminale). L'université de Lorraine constate, d'une manière générale, que les candidatures ne sont pas à la hauteur de la capacité d'accueil de certaines formations. Elle envisage la diminution des capacités d'accueil en accord avec le rectorat pour certaines d'entre elles et une ouverture conditionnée à leur attractivité pour d'autres.

Le nombre d'étudiants inscrits en première année de BUT et issus de filières technologiques reste faible par rapport aux 50 % attendus, malgré les efforts déployés dans le recrutement (bienveillance dans la sélection et liste classée épuisée), principalement en raison d'un vivier insuffisant impliquant des places réservées non

honorées. Les 35 départements des huit IUT de l'établissement affichent une moyenne de 30 % de bacheliers technologiques en première année du cursus avec une répartition allant de 4 % (BUT Mesures physiques) à 48 % (BUT Génie électrique et informatique industrielle de Saint-Dié-des-Vosges). Six départements sont en dessous des 20 % et six autres sont au-dessus des 40 %. Le projet de l'université de Lorraine n'aborde pas les mesures cohérentes, définies en lien avec le rectorat, permettant d'accompagner les départements des IUT dans l'atteinte de cette cible tout en garantissant la réussite des bacheliers technologiques au sein de l'établissement.

Parmi les BUT distants des deux grandes métropoles, certains mériteraient plus d'attention de la part des composantes et du collégium concernés afin de trouver des solutions aux difficultés de recrutement (BUT Génie industriel et maintenance, IUT d'Épinal ; BUT Génie industriel et maintenance, IUT de Thionville-Yutz ; BUT Hygiène, sécurité environnement ; BUT Qualité, logistique industrielle et organisation). La prise en compte des passerelles permettant aux diplômés de brevets de technicien supérieur (BTS) d'intégrer une formation universitaire, que ce soit en deuxième ou en troisième année du BUT, ou d'intégrer une licence professionnelle maintenue suspendue, marque la volonté de certaines formations de conserver les partenariats de longue date avec les lycées. Il est important que l'établissement et le collégium définissent une politique claire à ce sujet, notamment vis-à-vis des coûts générés par ces passerelles et le maintien des LP suspendues.

Si l'attractivité des licences générales et de santé est établie, différentes actions sont proposées afin d'améliorer leur visibilité, par exemple le parcours *Physique-chimie-enseignement*, précédemment proposé conjointement par les licences *Physique* et *Chimie*, devient une mention de licence à part entière (licence *Physique-chimie*), ce qui devrait lui permettre de mieux valoriser les débouchés offerts par la bidisciplinarité. La licence *Sciences de l'éducation* de l'université de Lorraine était la dernière licence de cette mention à ne démarrer qu'en L2 mais à compter de la rentrée 2024 démarrera dès la L1, ce qui devrait aussi lui permettre de gagner en attractivité et en visibilité.

En master, l'établissement place l'amélioration de l'attractivité parmi ses priorités, mais sans définir des objectifs clairs ni les mesures pour y parvenir. Là encore, des initiatives, qu'il conviendrait d'étendre, sont observables notamment du côté des masters en économie et en gestion, avec une communication à l'échelle nationale, dépassant les seuls événements locaux, l'affichage sur le site de l'université ou l'inscription sur la plateforme nationale *MonMaster*.

**Le suivi de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle par les équipes pédagogiques ne bénéficie pas suffisamment des données de qualité produites par les services centraux.** Les taux de réussite fournis par la Délégation à l'appui au pilotage et à la qualité (DAPEQ) à destination des équipes pédagogiques et publiés sur le site de l'établissement pour les usagers sont le fruit d'un travail rigoureux. Toutefois, comme signalé dans l'évaluation du bilan, leur appropriation par les équipes et leur exploitation sur le plan pédagogique restent très inégales, certaines équipes contestant même ces données. L'université de Lorraine reconnaît que certains responsables de formation n'ayant pas encore la culture de l'appropriation et de l'exploitation régulière des données n'ont pas réagi au moment opportun pour confronter les données internes et celles produites par la DAPEQ. Un travail de fiabilisation des données sera conduit avec les formations.

Par ailleurs, le projet n'indique pas comment les collégiums et/ou les composantes mesurent l'efficacité des dispositifs d'accompagnement à destination des publics les plus fragiles : étudiants admis avec le statut « oui si » bénéficiant d'un contrat pédagogique pour la réussite ou bacheliers technologiques admis avec remises à niveau.

Les recommandations formulées par le comité du 1<sup>er</sup> cycle concernant la mise en place de soutiens à la réussite des néobacheliers ont été suivies, particulièrement dans les licences générales des domaines Arts, lettres, langues (ALL) et Sciences humaines et sociales (SHS). Ainsi, différents dispositifs ont été mis en place, tels que l'introduction de modules de remédiation de la maîtrise de la langue française (ECRI+) (licences *Géographie et aménagement*, *Humanités*, *Philosophie*, *Histoire*, *Histoire de l'art et archéologie*). Les licences *Arts du spectacle* et *Psychologie* ont, quant à elles, fait le choix de légèrement diminuer leur capacité d'accueil afin de favoriser un meilleur accompagnement et un meilleur encadrement des étudiants. Les licences *Sociologie* et *Sciences de l'éducation* viennent de mettre en place des projets pour mieux comprendre les logiques de réussite, de réorientation et d'abandon dans leur formation : pour la première, il s'agit du projet « Parcours des étudiants de licence de sociologie » (PARETU) et pour la deuxième d'un nouvel outil de pilotage, l'indice de vie étudiante (IVE). En revanche, les recommandations formulées concernant certaines LP du domaine Sciences, technologies, santé (STS) affichant de très faibles taux de réussite n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes (LP *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*, LP *Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage*).

Concernant le suivi de l'insertion professionnelle, là encore le service dédié (Observatoire de la vie universitaire) réalise un travail de grande qualité, confirmant l'importance accordée par l'université de Lorraine à l'insertion professionnelle des diplômés. Cependant, le manque d'appropriation régulière de ces données par les formations, constaté lors de la phase bilan, ne fait l'objet d'aucune mesure spécifique d'amélioration pour le prochain contrat. Les résultats des enquêtes d'insertion immédiate (à six mois), intermédiaire (à 18 mois) et ceux

de l'enquête ministérielle (à 30 mois), parfois différents des données produites localement par les équipes de formation, devraient systématiquement faire l'objet d'une analyse annuelle par les équipes de formation et au sein des conseils de perfectionnement. L'analyse et l'effectivité des propositions de ces conseils pourront faire l'objet du suivi que l'établissement souhaite mettre en œuvre, assurant des ajustements concrets dans les maquettes et dans les stages au service d'une meilleure insertion professionnelle, quantitativement et qualitativement.

## Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

**La politique de reconnaissance de la mobilisation des enseignants et des enseignants-chercheurs en faveur de l'amélioration de la qualité des formations est encore peu convaincante.** L'établissement indique que les responsabilités (création et portage de mention) et les nouvelles pratiques pédagogiques seront prises en compte dans la procédure de promotion et d'avancement des enseignants-chercheurs et dans le cadre de mesures incitatives. Toutefois, il a été constaté dans la phase d'évaluation que cela n'avait pas eu d'impact significatif sur le développement d'initiatives pédagogiques. De plus, en l'absence d'indicateurs fiables liés à la qualité des formations, on ne perçoit pas sur quelle base qualitative se fonde la reconnaissance de l'implication des personnels. La volonté affichée par l'établissement de corriger le déficit de pilotage par les collègiiums est donc bienvenue. Ces collègiiums constituent le bon niveau, tant pour le suivi d'indicateurs pertinents partagés avec la gouvernance pour des formations d'un même domaine que pour leur capacité à diffuser largement la démarche d'amélioration continue.

**L'établissement indique vouloir renforcer l'ensemble de la procédure d'amélioration continue des formations, répondant à une recommandation forte du Hcéres, avec différentes mesures qu'il conviendra de systématiser.**

Ainsi, l'établissement s'engage à mettre en place une procédure de suivi centralisé des conseils de perfectionnement pour l'ensemble des formations, permettant de vérifier la tenue effective de ces conseils et le fait qu'ils remplissent leur rôle, en particulier en précisant les missions qui leur sont dévolues ainsi que les bilans attendus. Au niveau de l'évaluation des enseignements par les étudiants, l'établissement souhaite convaincre les équipes de l'intérêt de la démarche par la fiabilisation des données et la capitalisation des analyses. À cet effet, il s'engage à définir un socle commun de questions par type de diplôme, que les responsables de formation peuvent enrichir, afin que l'entièreté des enseignements soient évalués. Cela implique également une modification de la charte actuellement en vigueur sur le sujet. Il est en effet essentiel d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre systématique de l'évaluation des formations et des enseignements, et dans son analyse par les conseils de perfectionnement. Le cadrage et le suivi de ces derniers, comme envisagé par l'établissement, permettront le partage des pratiques pédagogiques les plus pertinentes et conduiront sans doute à une mise en œuvre plus rapide des axes d'amélioration. Le comité note à ce propos que la mise en place de ces conseils est à réaliser dès le début du contrat pour les BUT, en portant une attention particulière à leur positionnement par rapport aux conseils de département.

## Conclusion

### Points forts

- Un fort ancrage territorial fondé sur une répartition et une duplication assumées de l'offre de formation,
- Une prochaine implication des collègiiums dans la définition des indicateurs de la qualité des formations pour le processus de pilotage de l'offre,
- Une ambition de redéfinir des processus et des outils permettant aux équipes pédagogiques de s'investir davantage dans une démarche d'amélioration continue,
- Un suivi, par l'établissement, de l'effectivité et des propositions des conseils de perfectionnement,
- Une volonté de développer l'alternance et de dynamiser la formation tout au long de la vie,
- Une volonté de sensibiliser l'ensemble des étudiants aux enjeux du développement durable.

### Points faibles

- Un manque d'appropriation par l'ensemble des équipes des dispositifs pédagogiques et de pilotage des formations proposés par l'établissement (accompagnement des étudiants vers la réussite, évaluation des enseignements par les étudiants) en l'absence également de processus précis d'évaluation de leur efficacité,
- Une préparation à l'insertion professionnelle trop peu présente dans certaines formations (stages, modules spécifiques) et pas toujours valorisée dans le cursus,

- Une mise en œuvre de l'approche par compétences encore peu formalisée au niveau de sa démarche et de son accompagnement,
- Une insuffisance du pilotage de l'offre de formation en alternance et de l'accompagnement des équipes pédagogiques, pour un développement de l'alternance pertinent et en lien avec la réalité du terrain,
- Une politique d'amélioration de l'attractivité des formations de master déclarée, mais non explicitée.

## Recommandations

- Intégrer les axes d'amélioration envisagés, dont certains faisaient déjà l'objet d'une réflexion antérieure, concernant l'appropriation par les équipes pédagogiques des outils d'aide au pilotage des formations proposés par les différents services centraux (notamment évaluation des formations par les étudiants, taux de réussite et taux d'insertion professionnelle), dans un plan d'action global et cohérent, afin de dépasser la phase réflexive, pour une mise en œuvre dès le lancement de la nouvelle offre de formation,
- Évaluer, au sein des collègiums, les dispositifs d'accompagnement au bénéfice de la réussite des étudiants et de leur insertion, afin d'en mesurer l'efficacité, permettant ainsi de les ajuster tout en montrant un pilotage dynamique et pertinent d'une démarche d'amélioration continue,
- Mettre en place un accompagnement de proximité au niveau des collègiums ou des composantes dans l'ingénierie des formations en alternance, en prônant le partage, au sein de la structure en question, des pratiques pédagogiques pertinentes et de l'expérience organisationnelle et réglementaire (notamment l'appropriation du référentiel Qualiopi),
- S'assurer que le déploiement des formations éloignées des deux grandes métropoles ne se fait pas au détriment de leur qualité (attractivité, intervention des enseignants-chercheurs et participation des professionnels notamment),
- Envisager l'approche programme comme une étape vers une approche par compétences entièrement déployée à la fin du contrat, nourrie par les expériences déjà en place.

## Avis d'accréditation des formations

Formations du 1<sup>er</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Arts du spectacle		Favorable avec recommandation : - Formaliser le conseil de perfectionnement comme un véritable organe de pilotage au sein de la formation, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
ALL	ALL	L	Arts plastiques		Favorable
ALL	ALL	L	Études culturelles <sup>1</sup>		Favorable
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandation : - Mettre en place une mobilité des étudiants à l'étranger durant le cursus afin de consolider les acquis linguistiques.
ALL	ALL	L	Lettres		Favorable
ALL	ALL	L	Musicologie		Favorable avec recommandations : - Suivre l'évolution des effectifs de la L1 à la L3 en analysant l'impact des dispositifs d'accompagnement des étudiants vers la réussite ; - Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants.
ALL	ALL	LP	Communication et valorisation de la création artistique		Favorable
DEG		BUT	Gestion administrative et commerciale des organisations		Favorable avec recommandation : - Impliquer davantage d'enseignants-chercheurs dans la dispense des enseignements de la formation.
DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations (IUT de Longwy)		Favorable

<sup>1</sup> Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations (IUT de Metz)		Favorable
DEG		BUT	Gestion des entreprises et des administrations (IUT de Nancy Charlemagne)		Favorable
DEG		BUT	Management de la logistique et des transports		Favorable
DEG		BUT	Qualité, logistique industrielle et organisation (IUT d'Épinal)		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à conforter l'attractivité de la formation ;</li> <li>- Veiller à assurer le suivi précis du devenir des diplômés.</li> </ul>
DEG		BUT	Qualité, logistique industrielle et organisation (IUT de Nancy Brabois)		Favorable
DEG		BUT	Techniques de commercialisation (IUT d'Épinal)		Favorable
DEG		BUT	Techniques de commercialisation (IUT de Metz)		Favorable
DEG		BUT	Techniques de commercialisation (IUT de Nancy Charlemagne)		Favorable
DEG		BUT	Techniques de commercialisation (IUT de Thionville-Yutz)		Favorable
DEG	DEG	L	Administration économique et sociale		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le travail d'harmonisation de la formation entre les deux sites de Metz et de Nancy.</li> </ul>
DEG	DEG	L	Administration publique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser l'évaluation régulière des enseignements et de la formation par les étudiants ;</li> <li>- Veiller à réunir le conseil de perfectionnement régulièrement afin d'analyser les résultats de la formation en exploitant les diverses enquêtes dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.</li> </ul>
DEG	DEG	L	Droit		Favorable
DEG	DEG	L	Économie		Favorable
DEG	DEG	L	Gestion		Favorable

DEG	DEG	LP	Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier		Favorable
DEG	DEG	LP	Activités juridiques : métiers du droit des sociétés		Création Favorable
DEG	DEG	LP	Activités juridiques : métiers du droit social		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser, à travers une enquête touchant l'ensemble des étudiants, l'évaluation régulière des enseignements et de la formation ;</li> <li>- Veiller à réunir régulièrement, au sein du conseil de perfectionnement, tous les acteurs de la formation afin d'analyser la formation en exploitant les diverses enquêtes dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.</li> </ul>
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : supports opérationnels		Favorable
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle		Favorable
DEG	DEG	LP	Commerce et distribution		Défavorable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication insuffisante des enseignants-chercheurs au sein de la formation, en particulier dans la dispense des enseignements ;</li> <li>- Intervention parfois excessive des professionnels dans les enseignements remettant en cause le caractère universitaire de la formation ;</li> <li>- Absence d'une évaluation des enseignements par les étudiants organisée par la formation qui s'appuie uniquement sur celle opérée par le réseau DistriSup sans s'y associer ni en exploiter les résultats.</li> </ul>
DEG	DEG	LP	Commercialisation de produits et services		Favorable
DEG	DEG	LP	Commercialisation des produits alimentaires		Favorable
DEG	DEG	LP	E-commerce et marketing numérique		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un meilleur suivi des diplômés, notamment par l'amélioration du taux de réponse aux enquêtes.</li> </ul>
DEG	DEG	LP	Management des activités commerciales		Favorable

DEG	DEG	LP	Management et gestion des organisations		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : gestion comptable et financière		Favorable
DEG	DEG	LP	Métiers de l'entrepreneuriat		Favorable avec recommandation : - Réunir le conseil de perfectionnement de manière régulière sur les deux sites (Sarreguemines et Metz).
DEG	DEG	LP	Métiers de la GRH : assistant		Favorable avec recommandation : - Revoir le fonctionnement du conseil de perfectionnement afin qu'il devienne un organe de pilotage dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. À cet effet, l'obtention et l'exploitation des données issues des diverses enquêtes sont nécessaires.
DEG	DEG	LP	Métiers du tourisme et des loisirs		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'implication suffisante des enseignants-chercheurs dans la formation.
DEG	DEG	LP	Technico-commercial		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'implication suffisante des enseignants-chercheurs dans la formation.
Santé		DE	Audioprothésiste		Favorable avec recommandation : - Mettre en place un suivi précis du devenir des diplômés.
Santé		DFG (Grade L)	Sciences maïeutiques		Favorable avec recommandation : - Veiller à une bonne intégration de la formation dans l'université de Lorraine.
Santé		DFG (Grade L)	Sciences médicales		Favorable avec recommandations : - Veiller à pérenniser une évaluation formalisée et régulière de l'entièreté des enseignements par l'ensemble des étudiants, dont le bilan est à analyser au sein du conseil de perfectionnement ; - Veiller à distinguer le conseil de perfectionnement du conseil pédagogique dans ses missions et sa composition.
Santé		DFG (Grade L)	Sciences odontologiques		Favorable

Santé		DFG (Grade L)	Sciences pharmaceutiques		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à pérenniser une évaluation formalisée et régulière de l'entièreté des enseignements par l'ensemble des étudiants dont le bilan est à analyser au sein du conseil de perfectionnement ;</li> <li>- Veiller à distinguer le conseil de perfectionnement du conseil pédagogique dans ses missions et sa composition ;</li> <li>- Veiller à la mise en place d'un suivi de la réussite des étudiants issus de PASS/L.AS dans le cadre de la réforme des études de santé.</li> </ul>
SHS		BUT	Information-communication		Favorable
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire		Favorable
SHS	SHS	L	Histoire de l'art et archéologie		Favorable
SHS	SHS	L	Humanités		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la démarche d'ouverture de la formation à l'ensemble des disciplines qui constituent les Humanités.</li> </ul>
SHS	SHS	L	Information-communication		Favorable
SHS	SHS	L	Philosophie		Favorable
SHS	SHS	L	Psychologie		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser le taux de réussite de manière régulière afin de mettre en place des dispositifs adaptés à l'amélioration de la réussite des étudiants.</li> </ul>
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation		Favorable
SHS	SHS	L	Sciences du langage		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants ;</li> <li>- Veiller à réunir le conseil de perfectionnement régulièrement afin d'analyser les résultats de la formation en exploitant les diverses enquêtes dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.</li> </ul>
SHS	SHS	L	Sociologie		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à s'engager dans la démarche de l'établissement concernant la mise en place de l'approche par compétences.</li> </ul>

SHS	SHS	L	Théologie		Favorable avec recommandation : - Poursuivre l'information auprès des publics de manière à éviter les échecs en nombre.
SHS	SHS	LP	Cartographie, topographie et systèmes d'information géographique		Favorable
SHS	SHS	LP	Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi		Favorable avec recommandation : - Définir et harmoniser les critères de recrutement afin de s'assurer de l'adéquation des profils des étudiants avec la formation proposée.
STS		BUT	Chimie		Favorable
STS		BUT	Génie biologique (IUT de Nancy Brabois)		Favorable
STS		BUT	Génie biologique (IUT de Thionville-Yutz)		Favorable
STS		BUT	Génie chimique, génie des procédés		Favorable avec recommandations : - Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants ; - Veiller à augmenter la participation des professionnels aux enseignements de la formation, encore trop faible du fait de la création récente de la formation.
STS		BUT	Génie civil construction durable		Favorable
STS		BUT	Génie électrique et informatique industrielle (IUT de Longwy)		Favorable
STS		BUT	Génie électrique et informatique industrielle (IUT de Nancy Brabois)		Favorable
STS		BUT	Génie électrique et informatique industrielle (IUT de Saint-Dié)		Favorable avec recommandation : - Veiller au maintien de l'attractivité de la formation.

STS		BUT	Génie industriel et maintenance (IUT d'Épinal)		Réservé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de mesures précises permettant de compenser la très faible attractivité, due notamment à la concurrence avec les BTS locaux dans le domaine ;</li> <li>- Manque d'éléments concrets permettant d'atteindre l'objectif réglementaire des 25 % d'heures d'enseignement cœur de métier assurées par des professionnels, objectif non atteint du fait de la faible attractivité de la formation et de la nécessité d'honorer le service des enseignants titulaires.</li> </ul>
STS		BUT	Génie industriel et maintenance (IUT de Thionville-Yutz)		Réservé : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de mesures précises permettant de compenser la très faible attractivité, due notamment à la concurrence avec les BTS locaux dans le domaine ;</li> <li>- Manque d'éléments concrets permettant d'atteindre l'objectif réglementaire des 25 % d'heures d'enseignement cœur de métier assurées par des professionnels, objectif non atteint du fait de la faible attractivité de la formation et de la nécessité d'honorer le service des enseignants titulaires.</li> </ul>
STS		BUT	Génie mécanique et productive (IUT de Metz)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'implication suffisante d'intervenants professionnels dans la dispense des enseignements.</li> </ul>
STS		BUT	Génie mécanique et productive (IUT de Nancy Brabois)		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à l'implication suffisante d'intervenants professionnels dans la dispense des enseignements.</li> </ul>
STS		BUT	Hygiène sécurité environnement		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre une évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants.</li> </ul>
STS		BUT	Informatique (IUT de Metz)		Favorable
STS		BUT	Informatique (IUT de Nancy Charlemagne)		Favorable
STS		BUT	Informatique (IUT de Saint-Dié)		Favorable
STS		BUT	Mesures physiques		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à impliquer suffisamment les intervenants professionnels dans la dispense des enseignements cœur de métier ;</li> <li>- Veiller à mettre en place une évaluation régulière de l'entièreté des enseignements par l'ensemble des étudiants.</li> </ul>

STS		BUT	Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à impliquer suffisamment les intervenants professionnels dans la dispense des enseignements cœur de métier ;</li> <li>- Veiller à mettre en place une évaluation régulière de l'entièreté des enseignements par l'ensemble des étudiants.</li> </ul>
STS		BUT	Métiers du multimédia et de l'internet (IUT de Nancy Charlemagne)		Favorable
STS		BUT	Métiers du multimédia et de l'internet (IUT de Saint-Dié)		Favorable
STS		BUT	Réseaux et télécommunications		Favorable
STS		BUT	Science et génie des matériaux		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compléter les mesures mises en place pour impliquer suffisamment d'intervenants professionnels dans la dispense des enseignements ;</li> <li>- Veiller à encore augmenter l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation.</li> </ul>
STS		BUT	Statistique et informatique décisionnelle (Science des données actuellement)		Favorable
STS	STAPS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles		Favorable
STS	STS	L	Chimie		Favorable
STS	STS	L	Informatique		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques		Favorable
STS	STS	L	Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales		Favorable
STS	STS	L	Physique		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un suivi des étudiants au niveau des parcours de la formation ;</li> <li>- Impliquer davantage de professionnels au sein de la formation, en particulier dans la dernière année du cursus.</li> </ul>
STS	STS	L	Physique - Chimie		<i>Création</i> Favorable

STS	STS	L	Sciences de la Terre		Favorable avec recommandation : - Mettre en place un suivi du devenir des étudiants au niveau des parcours de la formation.
STS	STS	L	Sciences de la vie		Favorable avec recommandation : - Mettre en place un suivi du devenir des étudiants au niveau des parcours de la formation.
STS	STS	L	Sciences pour l'ingénieur		Favorable
STS	STS	L	Sciences pour la santé		Favorable
STS	STAPS	L	STAPS - Activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STAPS	L	STAPS - Éducation et motricité		Favorable
STS	STAPS	L	STAPS - Entraînement sportif		Favorable
STS	STAPS	L	STAPS - Ergonomie du sport et performance motrice		Favorable
STS	STAPS	L	STAPS - Management du sport		Favorable
STS	STS	LP	Agronomie		Favorable
STS	STS	LP	Aménagement paysager : conception, gestion, entretien		Favorable
STS	STAPS	LP	Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisirs		Favorable avec recommandation : - Compléter les mesures mises en place pour impliquer suffisamment les enseignants-chercheurs dans la dispense des enseignements au sein de la formation.
STS	STS	LP	Industries agroalimentaires : gestion, production et valorisation		Favorable avec recommandation : - Veiller à réunir le conseil de perfectionnement au moins une fois par an.
STS	STS	LP	Installations frigorifiques et de conditionnement d'air		Favorable avec recommandation : - Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants.
STS	STS	LP	Logistique et pilotage de flux		Favorable avec recommandation : - Assurer un suivi précis du devenir des diplômés, y compris pour le parcours délocalisé à Tunis.

STS	STS	LP	Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'implication suffisante des enseignants-chercheurs dans la formation sur le site de Thionville.
STS	STS	LP	Maintenance et technologie : contrôle industriel		Favorable avec recommandation : - Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants.
STS	STS	LP	Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable		Favorable avec recommandation : - Poursuivre la démarche de renforcement de l'intervention des professionnels dans le parcours <i>Bâtiment durable et mobilité soutenable</i> .
STS	STS	LP	Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'électricité et de l'énergie		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels		Favorable avec recommandations : - Adapter les mesures d'accompagnement afin d'augmenter la réussite des étudiants dans cette formation sélective ; - Prendre davantage en compte le niveau et le projet professionnel des candidats dans les modalités de recrutement.
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : logistique industrielle		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique		Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage		Défavorable : - Mesures d'accompagnement vers la réussite non satisfaisantes au regard des taux de réussite très faibles dans cette formation sélective ; - Modalités de recrutement devant tenir davantage compte du niveau et du projet professionnel des candidats ; - Faible participation des professionnels dans les enseignements cœur de métier ; - Pilotage de la formation perfectible, en particulier en matière de suivi des diplômés.

STS	STS	LP	Métiers de l'instrumentation, de la mesure et du contrôle qualité		Favorable avec recommandation : - Formaliser l'évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants.
STS	STS	LP	Métiers de la mode		Favorable avec recommandation : - Veiller à la tenue annuelle du conseil de perfectionnement et à la régularité de l'évaluation des enseignements et de la formation par l'ensemble des étudiants.
STS	STS	LP	Métiers du BTP : génie civil et construction		Favorable
STS	STS	LP	Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web		Favorable
STS	STS	LP	Optique professionnelle		Favorable avec recommandation : - Poursuivre la démarche de renforcement de l'intervention des professionnels.
STS	STS	LP	Productions animales		Favorable
STS	STS	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement		Favorable avec recommandation : - Veiller à l'implication suffisante des enseignants-chercheurs dans la formation.
STS	STS	LP	Systèmes automatisés, réseaux et informatique industrielle		Favorable avec recommandation : - Veiller à réunir le conseil de perfectionnement régulièrement afin d'analyser les résultats de la formation en exploitant les diverses enquêtes dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.
STS	STS	LP	Technologies et industries du bois <sup>2</sup>		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à réunir le conseil de perfectionnement régulièrement afin d'analyser les résultats de la formation en exploitant les diverses enquêtes dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue.

---

<sup>2</sup> Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

## Formations du 2<sup>e</sup> cycle

Domaine rattachement Hcéres	Domaine(s) accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Arts		Favorable
ALL	ALL	M	Cinéma et audiovisuel		Favorable
ALL	ALL	M	Civilisations, cultures et sociétés		Favorable
ALL	ALL	M	Études culturelles		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à proposer aux étudiants des durées de stage plus importantes pour leur donner la possibilité d'effectuer des missions en responsabilité, nécessaires à la professionnalisation dans le domaine (de l'ordre de huit semaines en M1 et 12 semaines en M2).</li> </ul>
ALL	ALL	M	Langues et sociétés		Favorable
ALL	ALL	M	Langues étrangères appliquées		Favorable
ALL	ALL	M	Lettres		Favorable
DEG	DEG	M	Administration économique et sociale		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuer l'identité propre du parcours <i>Conseil économique et contrôle organisationnel</i> au regard du master <i>Contrôle de gestion et audit organisationnel</i> ;</li> <li>- Rendre clairement apparents dans la maquette de formation les enseignements transdisciplinaires communs aux deux parcours et ceux qui constituent l'identité propre de chacun ;</li> <li>- Renforcer l'importance de la première année de master dans le cursus sur le plan de l'initiation à la recherche et de l'aide à l'orientation des étudiants vers les parcours du master 2.</li> </ul>
DEG	DEG	M	Administration publique		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à ce que les enseignements de seconde année proposent une formation clairement distincte de celle du master <i>Management public</i>.</li> </ul>

DEG	DEG	M	Comptabilité - contrôle - audit		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et systématiser les processus d'évaluation des enseignements du master par les étudiants pour l'ensemble des sites et pour les deux années, avec un objectif de prise en compte des résultats obtenus lors des travaux du conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	M	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable
DEG	DEG	M	Droit civil		Favorable
DEG	DEG	M	Droit de la santé		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Droit des affaires		Favorable
DEG	DEG	M	Droit fiscal		Favorable
DEG	DEG	M	Droit notarial		Favorable
DEG	DEG	M	Droit pénal et sciences criminelles		Favorable
DEG	DEG	M	Droit privé		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Droit public		Favorable avec recommandation : - Veiller à poursuivre le travail de mise en place d'un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention et pas seulement des parcours, pour conserver la cohérence de l'ensemble des parcours et sur l'ensemble des sites.
DEG	DEG	M	Droit social		Favorable
DEG	DEG	M	Économie		<i>Création</i> Favorable
DEG	DEG	M	Économie appliquée		Favorable
DEG	DEG	M	Entrepreneuriat et management de projets		Favorable
DEG	DEG	M	Études européennes et internationales		Favorable
DEG	DEG	M	Finance		Favorable
DEG	DEG	M	Gestion de production, logistique, achats		Favorable

DEG	DEG	M	Gestion des ressources humaines		Favorable
DEG	DEG	M	Management		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'adossement à la recherche qui caractérise la place du master au sein des masters portant sur le management avec l'objectif de mieux préparer l'accès au doctorat et de développer l'attractivité des formations doctorales en sciences de gestion.</li> </ul>
DEG	DEG	M	Management de l'innovation		Favorable
DEG	DEG	M	Management et administration des entreprises		Favorable
DEG	DEG	M	Management public		Favorable
DEG	DEG	M	Management sectoriel		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'attacher à la spécialisation et à la professionnalisation de chacun des nouveaux parcours envisagés de façon cohérente autour du management sectoriel, en s'appuyant en particulier sur l'apprentissage ou sur la formation continue.</li> </ul>
DEG	DEG	M	Marketing, vente		Favorable
DEG	DEG	M	Science politique		Favorable
Santé		Certificat (grade M)	Capacité d'orthophoniste		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'équipe pédagogique avec des enseignants-chercheurs possédant le diplôme d'orthophoniste ;</li> <li>- Établir des relations avec les masters <i>Français langue étrangère</i> (pour l'élargissement du champ d'intervention des diplômés aux publics non francophones) et <i>Sciences du langage</i>, ce qui permettrait notamment d'accroître la place des enseignants-chercheurs sur les questions linguistiques intéressant le master ;</li> <li>- Appuyer le pilotage de la formation sur une démarche d'amélioration continue qui reste à formaliser, notamment avec la mise en place qui est envisagée d'un conseil de perfectionnement ou d'une instance remplissant ces fonctions.</li> </ul>
Santé		DE (grade M)	Infirmier en pratique avancée		Favorable

Santé		DE (grade M)	Sage-femme		Favorable
Santé		DFA (grade M)	Sciences médicales		Favorable
Santé		DFA (grade M)	Sciences odontologiques		Favorable
Santé		DFA (grade M)	Sciences pharmaceutiques		Favorable
SHS	SHS	M	Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux		Favorable
SHS	SHS	M	Épistémologie, histoire des sciences et des techniques		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer d'autres modalités d'enseignement que le distanciel ou bien s'assurer que le distanciel intégral permet d'assurer l'attractivité et la réussite d'étudiants venant de licence générale pour le parcours <i>Histoire, philosophie des sciences et des techniques</i>, ouvert à la formation initiale ;</li> <li>- Proposer des enseignements d'ouverture dans chacun des deux parcours afin d'assurer la cohérence avec d'autres masters ;</li> <li>- Mener une réflexion approfondie sur les débouchés professionnels du master en relation étroite avec les professionnels des emplois visés pour assurer une insertion professionnelle de qualité.</li> </ul>
SHS	SHS	M	Ergonomie		Favorable
SHS	SHS	M	Français langue étrangère		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à formaliser le suivi de l'insertion des étudiants au-delà de l'affichage, avec une analyse fine et des mesures précises définies par le conseil de perfectionnement et mises en œuvre par l'équipe pédagogique.</li> </ul>
SHS	SHS	M	Géographie, aménagement, environnement et développement		Favorable
SHS	SHS	M	Histoire, civilisations, patrimoine		Favorable avec recommandation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une démarche complète d'amélioration continue, du processus d'évaluation des enseignements par les étudiants à l'utilisation des résultats de ces enquêtes par le conseil de perfectionnement.</li> </ul>

SHS	SHS	M	Histoire de l'art		Création Favorable
SHS	SHS	M	Information, communication		Favorable
SHS	SHS	M	Journalisme		Favorable
SHS	SHS	M	Philosophie		Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à préparer de manière concrète les étudiants à leur insertion professionnelle et à la connaissance des métiers en lien avec les savoirs acquis en philosophie (par exemple au travers de stages obligatoires ou de projets tutorés) ;</li> <li>- Prendre en compte les spécificités du public de la formation (particulièrement la précarité socio-économique, avec le soutien des services compétents et les aménagements pédagogiques nécessaires) pour améliorer la réussite des publics fragiles.</li> </ul>
SHS	SHS	M	Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé		Favorable
SHS	SHS	M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique		Création Favorable
SHS	SHS	M	Psychologie sociale, du travail et des organisations		Favorable
SHS	SHS	M	Sciences de l'éducation		Favorable
SHS	SHS	M	Sciences du langage		Favorable
SHS	SHS	M	Sciences sociales		Favorable
SHS	SHS	M	Sociologie		Favorable
SHS	SHS	M	Théologie et sociétés <sup>3</sup>		Création Favorable
SHS	SHS	M	Urbanisme et aménagement		Favorable

---

<sup>3</sup> Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

STS	STS	M	Agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt	Université Paris-Saclay (AgroParisTech)	Favorable
STS	STS	M	Chimie		Favorable
STS	STS	M	Design	ENS Architecture Nancy	Favorable
STS	STS	M	Électronique, énergie électrique, automatique		Favorable
STS	STS	M	Énergie		Favorable
STS	STS	M	Génie civil	ENS Architecture Nancy	Favorable
STS	STS	M	Génie des procédés et des bio-procédés		Favorable
STS	STS	M	Génie industriel		<p><i>Création</i></p> <p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à maintenir un taux de réussite des étudiants important ;</li> <li>- Veiller à maintenir un taux d'insertion professionnelle important en lien avec les finalités du master ;</li> <li>- Veiller à mettre en œuvre un dispositif d'amélioration continue, notamment avec l'évaluation des enseignements par les étudiants.</li> </ul>
STS	STS	M	Gestion de l'environnement		Favorable
STS	STS	M	Informatique	Université Paris-Saclay (CentraleSupélec)	Favorable
STS	STS	M	Ingénierie de la santé		Favorable
STS	STS	M	Ingénierie des systèmes complexes		<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux formaliser l'évaluation des enseignements par les étudiants.</li> </ul>
STS	STS	M	Mathématiques et applications	Université Paris-Saclay (CentraleSupélec)	Favorable

STS	STS	M	Mécanique		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en œuvre d'enseignements professionnalisants.
STS	STS	M	Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises -MIAGE		Favorable
STS	STS	M	Microbiologie		Favorable
STS	STS	M	Nutrition et sciences des aliments		Favorable
STS	STS	M	Physique		Favorable
STS	STS	M	Physique appliquée et ingénierie physique		Favorable avec recommandations : - Centrer le master et sa communication sur un champ disciplinaire plus réduit et mieux positionné vis-à-vis de l'offre locale et nationale ; - Questionner en particulier l'orientation vers les technologies quantiques, compte tenu de l'absence de l'université de Lorraine au sein du consortium national récemment créé sur ce sujet.
STS	STS	M	Santé		Favorable
STS	STS	M	Santé publique	Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Strasbourg	Favorable
STS	STS	M	Science des données <sup>4</sup>		<i>Création</i> Favorable avec recommandation : - Veiller à augmenter la part des enseignements dirigés et pratiques pour favoriser la professionnalisation de la formation.
STS	STS	M	Sciences cognitives		Favorable

<sup>4</sup> Intitulé subordonné à la décision d'accréditation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dont relève la compétence de création des mentions spécifiques dérogatoires.

STS	STS	M	Sciences de la Terre et des planètes, environnement		Favorable
STS	STS	M	Sciences du vivant		Favorable
STS	STS	M	Sciences et génie des matériaux		Favorable
STS	STAPS	M	STAPS : activité physique adaptée et santé		Favorable
STS	STAPS	M	STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive		Création Défavorable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédure de recrutement ne garantissant pas une qualité suffisante ;</li> <li>- Absence de formation à et par la recherche garantissant l'adossement à la recherche indispensable pour un master.</li> </ul>
STS	STAPS	M	STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique		Favorable
STS	STAPS	M	STAPS : management du sport		Création Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à assurer des ressources suffisantes d'encadrement de la formation, le projet prévoyant quatre parcours de 15 étudiants alors que l'équipe pédagogique est majoritairement issue d'une autre composante dont l'offre de formation est déjà conséquente ;</li> <li>- Favoriser les collaborations pédagogiques entre composantes et préserver la complémentarité dans l'offre de formation.</li> </ul>
STS	STS	M	Traitement automatique des langues		Favorable

## Observations de l'établissement

Observations relatives au rapport du Comité d'experts HCERES 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycle  
Offre de Formation 2024-2029

A Monsieur le Président du HCERES

Monsieur le Président,

L'Université de Lorraine (UL) remercie les experts des Comités d'évaluation des formations de 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles et leurs présidents pour les échanges lors des auditions ainsi que la qualité du travail et du rapport communiqué dont les recommandations posées devraient servir de levier d'amélioration de l'offre de formation et d'éléments de transformation.

Nous notons qu'une partie des recommandations du rapport convergent d'ailleurs avec des actions intégrées au prochain contrat 2024-2028.

Comme le rappelle le rapport, l'université réaffirme sa forte implication dans le maillage territorial (214 diplômes 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> cycles sur une cinquantaine de sites en Lorraine) permettant à la fois un accès à l'enseignement supérieur avec une offre de formations de proximité mais également par sa richesse, sa qualité et sa diversité, tant disciplinaire que pédagogique, d'attirer un public national et international.

Des parcours de personnalisation (vers la recherche, le professorat des écoles, la transition écologique, l'entrepreneuriat, les sportifs de haut niveau...) ainsi qu'un parcours LAS rénové, viennent enrichir les formations proposées. Tout étudiant néo-entrant sera amené à suivre un module court sur la responsabilité sociétale et environnementale, les grandes transitions et abordant également les questions EDI et VSS. Consolider le continuum LMD, renforcer l'internationalisation, poursuivre le développement de l'alternance et la formation professionnelle, amplifier l'amélioration continue des formations font notamment partie des priorités de l'université, comme la qualité des études et la vie étudiante.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.



La Présidente de l'Université de Lorraine

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

